

Saskatoon:

Unit 3, 844-51st St. East
Saskatoon, SK S7K 5C7
Tel (306) 975-4725
Toll free (888) 844-8886
Fax (306) 975-4728
vellacott.mp@shawlink.ca

**Ottawa:**

Suite 610, Justice Bldg.
House of Commons
Ottawa, ON K1A 0A6
Tel (613) 992-1899
Fax (613) 992-3085
Vellacott.M@parl.gc.ca
www.mauricevellacott.ca

HOUSE OF COMMONS
CANADA

Maurice Vellacott, MP
Saskatoon-Wanuskewin

ALLOCUTION
Le 10 mai 2006

Malheureusement, je constate une attitude partisane dangereuse de la part des libéraux siégeant au Comité des affaires autochtones et du développement du Nord, plus qu'à tout autre moment pendant mes neuf années au Parlement. Ils semblent penser qu'ils ont un droit divin de gouverner et digèrent très mal le fait que la population n'est pas de leur avis. Dans le cas qui nous occupe, je crains que leur partisanerie acharnée l'emportera sur les dossiers autochtones, si bien qu'il sera extrêmement difficile d'accomplir quoi que ce soit de productif au nom de nos frères et sœurs autochtones au sein du Comité. J'espère sincèrement qu'il en sera autrement.

Je crois que notre Parti conservateur fera un effort sérieux pour se racheter auprès des Autochtones et j'exercerai mon influence en ce sens. À mon avis, la somme de 1,075 milliard de dollars rendue disponible pour la première année dans le récent budget est un bon début pour atteindre les objectifs de l'Accord de Kelowna. Je félicite le ministre Prentice d'avoir réglé rapidement les revendications des pensionnats indiens. J'ai quatre enfants et bientôt j'aurai cinq petits-enfants et j'estime que l'histoire canadienne a été gravement entachée du fait que des enfants ont été enlevés des bras de leurs parents et amenés de force dans des écoles choisies par le gouvernement. À ceux qui estiment que le geste a été posé pour le bien des enfants indiens, je réponds qu'il n'appartient pas au gouvernement de prendre de telles décisions. À mes yeux, maintenir l'autonomie parentale est un principe fondamental pour moi. Je suis attristé par le seul souvenir des conversations que j'ai eues avec des personnes des Premières nations qui m'ont raconté la tragédie et les bouleversements qu'elles ont subis en perdant ces précieuses années de formation dans leur famille. Elles n'ont jamais pu les ravoïr. Elles m'ont raconté leur penchant pour l'alcoolisme et d'autres toxicomanies pour masquer le vide dans leurs vies, et comment l'absence d'un modèle parental les a amenées à perpétuer le cycle. Mon neveu et ma nièce des Premières nations sont nés avec le syndrome d'alcoolisme fœtal et leur vie en a toujours souffert. Pour être franc, je sais qu'un versement de base de 10 000 \$ par pensionnaire certifié plus 3 000 \$ par année de fréquentation du pensionnat ne remplacera jamais ces années perdues et les générations perdues, mais c'est une marque sincère de regret, de repentir, suite à ce triste chapitre pour lequel nous continuerons de payer les coûts sociaux pendant des années. J'ai lu dans un livre plein de sagesse que l'impact des fautes commises à l'égard d'une génération se répercutent parfois jusqu'à la troisième et la quatrième génération. Prendre des mesures à l'égard des pensionnats indiens est la bonne chose à faire sur le plan moral, juridique et économique, car le prix sera beaucoup plus élevé si on tarde à le faire. J'ai fait valoir cet argument auprès de mes collègues du caucus.

J'ai aimé travaillé avec mes collègues conservateurs du Comité et j'ai trouvé que les deux membres du Bloc, Yvon Lévesque et Marc Lemay, avaient une attitude constructive dans leurs propositions à

l'égard du plan de travail du Comité. Je constate qu'ils suivent les directives de leur whip et de leur leader, dictées par des machinations et manœuvres d'un Parlement minoritaire. Jean Crowder a essayé d'être utile dans les délibérations du Comité et Nancy Karetak-Lindell a particulièrement à cœur d'agir pour le bien de son peuple inuit. Malheureusement, l'esprit du Comité a été empoisonné par la tactique de la députée libérale Neville à un point tel que je présente ma démission comme président de ce Comité. J'ai demandé à notre whip, Jay Hill, de me trouver un siège à un autre comité. Je crois que c'est ce qui vaut le mieux pour l'instant. Je suis attristé de quitter de mon propre chef le Comité car j'avais espéré apporter une contribution modeste pendant ma vie à l'amélioration des conditions de vie des Premières nations, des Métis et des Inuits. Je demande à Dieu de m'accorder cette chance plus tard dans ma vie.

En ces jours difficiles, j'apprécie le soutien de mes collègues du caucus et de mon chef. Je suis touché des encouragements et des messages positifs que j'ai reçus des membres des autres partis et de gens de partout au pays.

Dans les prochaines semaines, je rencontrerai comme prévu plusieurs groupes et particuliers autochtones, et je continuerai de le faire par la suite dans ma circonscription si l'occasion se présente. Les Autochtones du reste du pays seront mieux servis, dans un avenir prévisible, en s'adressant à mes collègues du comité, puisque je consacrerai mon énergie aux travaux d'un autre comité. Je continuerai de traiter avec sérieux les dossiers agricoles dans ma circonscription et le reste du pays. Avec l'aide d'un excellent effectif, je pourrai me concentrer sur les besoins nombreux et variés de mes concitoyens et me porterai à la défense des travailleurs, des étudiants, des personnes âgées et des pauvres. Si je suis témoin de situations particulièrement graves, je les dénoncerai au nom des plus démunis de ce monde. Je continuerai d'apprendre auprès des immigrants, puisque je participe à des activités de sensibilisation des ethnies à la politique pour le Parti conservateur. Avec l'accord de mon épouse, j'accepterai de donner des conférences pour parler en faveur du mariage monogame traditionnel.

Si mon épouse et mes deux garçons pouvaient voter aujourd'hui, ils voteraient pour passer plus de temps avec moi. Dans les dernières semaines, ne pouvoir voir mon épouse que vers dix ou onze heures chaque soir, alors que mes garçons sont profondément endormis, n'est pas un modèle de valeurs familiales. Maintenant, je vais encore faire de longues journées, mais j'aurai tout de même du temps avec ma femme et mes garçons pour mettre en pratique les idées que je défends.

En surface, il semble que mon opinion sur la nécessité pour la juge en chef Beverley McLaughlin et les autres juges de la Cour suprême de faire preuve de retenue ait précipité la motion de défiance. Toutefois, dans les derniers jours, on a ramené d'autres histoires dans lesquelles j'avais tenté de représenter les plus vulnérables, ceux qu'on n'entend pas. Je ne regrette pas mes propos sur la justice égalitaire pour les Autochtones, la justice proportionnelle pour les policiers Ken Munson et Dan Hachen et la justice la plus élémentaire pour les femmes enceintes et leur fœtus. J'ai été témoin de racisme à l'égard de mon neveu, de ma nièce et de mon cousin autochtones. Je ne regrette pas d'avoir dénoncé le racisme au Canada et au Soudan. Sur le plan humain, je sais qu'il y a un prix à payer, mais je ne peux faire autrement parce que la vie est trop courte et que, en bout ligne, j'espère me faire dire « Bien joué! » par Celui qui est au-dessus de tout, au moment où cela comptera le plus!